

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 20 OCTOBRE 2022

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 20 octobre 2022 à 15h00.

Etai^ent présents : 11

Monsieur le Recteur Délégué, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEBVRE, Lucas BOUTILLIER, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Loïc LALYS, Roman LANIEL, Daniel BROOD, Nathalie LEBAS, Evelyne BOURRELIER

Absents suppléés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men
Cloé RIBETTE par Alexandra VIS

Procuration : 8

Paul LAFAY donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Mélissande VAXEVANOGLOU donne procuration à Alexandra VIS
Claire ROSSI donne procuration à Virginie LE MEN
Dominique PIERRE donne procuration à Caroline BOHAIN
Laurent TAPADINHAS donne procuration à Madame la rectrice
Miryam BERCHER donne procuration à Virginie LE MEN
Jérôme FORTIN donne procuration à Loïc LALYS
Julien LABIT donne procuration à Madame la rectrice

Excusés : 7

Charlotte RENARD
Hilaire MULTON
Patrick OLIVIER
Thouraya ABDELLATIF
Adnane AKABLI
Benoit VALLET
Aymeric BOURLEAU

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS,
Jean-Louis BERGEZ, Stéphanie ROUTIER

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 15h00.

Délibération n° 21 - 2022

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 20 octobre 2022**

Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du mardi 5 juillet 2022

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres
universitaires,

Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

Le procès-verbal du conseil d'administration du 5 juillet 2022 est adopté.

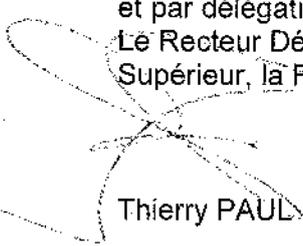
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 20 octobre 2022

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 21
Membres en exercice : 28	Abstention : 1	Pour : 20
Quorum : 10	Votant :	Contre : 0
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 8		
Total : 21		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 26 octobre 2022,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur Délégué à l'Enseignement
Supérieur, la Recherche et l'Innovation


Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 20 OCTOBRE 2022

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 20 octobre 2022 à 15h00.

Etaient présents : 11

Monsieur le Recteur Délégué, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEBVRE, Lucas BOUTILLIER, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Loïc LALYS, Roman LANIEL, Daniel BROOD, Nathalie LEBAS, Evelyne BOURRELIER

Absents suppléés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men
Cloé RIBETTE par Alexandra VIS

Procuration : 8

Paul LAFAY donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Mélissande VAXEVANOGLOU donne procuration à Alexandra VIS
Claire ROSSI donne procuration à Virginie LE MEN
Dominique PIERRE donne procuration à Caroline BOHAIN
Laurent TAPADINHAS donne procuration à Madame la rectrice
Miryam BERCHER donne procuration à Virginie LE MEN
Jérôme FORTIN donne procuration à Loïc LALYS
Julien LABIT donne procuration à Madame la rectrice

Excusés : 7

Charlotte RENARD
Hilaire MULTON
Patrick OLIVIER
Thouraya ABDELLATIF
Adnane AKABLI
Benoit VALLET
Aymeric BOURLEAU

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS,
Jean-Louis BERGEZ, Stéphanie ROUTIER

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 15h00.

Délibération n° 22 - 2022

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 20 octobre 2022**

Affaires financières : Budget rectificatif n°2/2022

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres
universitaires,

Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

Affaires financières : Budget rectificatif n°2/2022 est adopté.

Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 20 octobre 2022

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 21
Membres en exercice : 28	Abstention : 9	Pour : 12
Quorum : 10	Votant :	Contre : 0
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 8		
Total : 21		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 26 octobre 2022,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur Délégué à l'Enseignement
Supérieur, la Recherche et l'Innovation

Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 20 OCTOBRE 2022

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 20 octobre 2022 à 15h00.

Etaient présents : 11

Monsieur le Recteur Délégué, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEBVRE, Lucas BOUTILLIER, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Loïc LALYS, Roman LANIEL, Daniel BROOD, Nathalie LEBAS, Evelyne BOURRELIER

Absents suppléés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men
Cloé RIBETTE par Alexandra VIS

Procuration : 8

Paul LAFAY donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Mélissande VAXEVANOGLOU donne procuration à Alexandra VIS
Claire ROSSI donne procuration à Virginie LE MEN
Dominique PIERRE donne procuration à Caroline BOHAIN
Laurent TAPADINHAS donne procuration à Madame la rectrice
Miryam BERCHER donne procuration à Virginie LE MEN
Jérôme FORTIN donne procuration à Loïc LALYS
Julien LABIT donne procuration à Madame la rectrice

Excusés : 7

Charlotte RENARD
Hilaire MULTON
Patrick OLIVIER
Thouraya ABDELLATIF
Adnane AKABLI
Benoît VALLET
Aymeric BOURLEAU

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS,
Jean-Louis BERGEZ, Stéphanie ROUTIER

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 15h00.

Délibération n° 23 - 2022

Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du jeudi 20 octobre 2022

Délégation d'attributions accordées au directeur général du CROUS Amiens Picardie

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La délégation d'attributions accordées au directeur général du CROUS Amiens Picardie est adoptée.

Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 20 octobre 2022

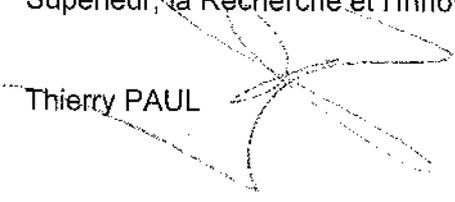
Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 21
Membres en exercice : 28	Abstention :	Pour : 18
Quorum : 10	Votant :	Contre : 3
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 8		
Total : 21		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 26 octobre 2022,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur Délégué à l'Enseignement
Supérieur, la Recherche et l'Innovation

Thierry PAUL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 20 OCTOBRE 2022

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 20 octobre 2022 à 15h00.

Etaients présents : 11

Monsieur le Recteur Délégué, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEBVRE, Lucas BOUTILLIER, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Loïc LALYS, Roman LANIEL, Daniel BROOD, Nathalie LEBAS, Evelyne BOURRELIER

Absents suppléés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men
Cloé RIBETTE par Alexandra VIS

Procurations : 8

Paul LAFAY donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Mélissande VAXEVANOGLOU donne procuration à Alexandra VIS
Claire ROSSI donne procuration à Virginie LE MEN
Dominique PIERRE donne procuration à Caroline BOHAIN
Laurent TAPADINHAS donne procuration à Madame la rectrice
Miryam BERCHER donne procuration à Virginie LE MEN
Jérôme FORTIN donne procuration à Loïc LALYS
Julien LABIT donne procuration à Madame la rectrice

Excusés : 7

Charlotte RENARD
Hilaire MULTON
Patrick OLIVIER
Thouraya ABDELLATIF
Adnane AKABLI
Benoit VALLET
Aymeric BOURLEAU

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS,
Jean-Louis BERGEZ, Stéphanie ROUTIER

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 15h00.

Délibération n° 24 - 2022

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 20 octobre 2022**

Présentation du bilan de la CVEC

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article 1.

Approbation du bilan de l'utilisation de la CVEC 2020-2021 (article D841-9 du Code de l'Education).

Article 2

Approbation du bilan de l'utilisation de la CVEC 2021-2022 (article D841-9 du Code de l'Education).

Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 20 octobre 2022

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 21
Membres en exercice : 28	Abstention : 5	Pour : 16
Quorum : 10	Votant :	Contre :
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 8		
Total : 21		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 26 octobre 2022,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur Délégué à l'Enseignement
Supérieur, la Recherche et l'Innovation

Thierry PAUL